Département de la Haute-Loire

Arrondissement D'YSSINGEAUX

Communauté de Communes LOIRE SEMENE

BUREAU DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES « LOIRE SEMENE »

REUNION DU 03/11/2026

DECISION N° 20261103_B_099

Étaient présents : Daniel DURIEUX, Denis LAIR, Emmanuel SALGADO, Patrick Bruno MARCON, Elisabeth ROYON, Christine BONNEFOY, Sébastien ARNAUD

Était excusé représenté : Frédéric GIRODET : Pouvoir à Christine BONNEFOY

Était excusé : Claude VIAL

VU le Code Général des Collectivités territoriales, article L 5211-10 alinéas 3 et 4,

VU la délibération n° 20260414_D_057 du Conseil Communautaire du 14 avril 2026 portant sur les délégations du Conseil Communautaire au Bureau et au Président,

Commission : Services à la Population :
Objet : Adhésion au journal Happy Suzette

N° 20261103_B_099

Le Bureau,

Après avoir pris connaissance du rapport de Monsieur le Président et conformément à la délégation qui lui a été consentie par le Conseil Communautaire en la matière,

- Approuve l'adhésion au journal Happy Suzette pour un montant total de 150 € pour un total de 4 numéros.

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture
ou Sous-Préfecture
le :

Fait à La Séauve-sur-Semène, le 03 novembre 2026

Pour Le Président empêché,
Le 2ème Vice- Président

Daniel DURIEUX

Communauté de Communes Loire et Semène (Haute-Loire)

AR Prefecture

043-244301131-20261103-20261103_B_099-AU
Reçu le 09/11/2026